

Communiqué de presse  
Publication immédiate

## Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques : Nergica salue un plan structurant et insiste sur les leviers de sa mise en œuvre

*Au-delà de la trajectoire, le PGIRE pose des conditions de réussite qui engagent l'ensemble de l'écosystème québécois.*

**GASPÉ, le 2 juillet 2026** – Avec la publication du Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE), le Québec se dote d'un cadre structurant qui établit les conditions de prévisibilité nécessaires au déploiement de la transition énergétique jusqu'en 2050. Au-delà de la trajectoire qu'il trace, le PGIRE met en lumière des conditions de réussite qui appellent un effort concerté de l'ensemble de l'écosystème énergétique québécois.

### **Recherche et innovation : un levier fondamental de la transition énergétique**

Le PGIRE reconnaît la recherche et l'innovation comme un objectif structurant de la transition énergétique, une orientation sur laquelle Nergica avait insisté lors des consultations.

Le PGIRE identifie notamment les centres de recherche, aux côtés des milieux universitaires, comme partenaires stratégiques appelés à mobiliser l'écosystème d'innovation énergétique, à renforcer les liens entre donneurs d'ordres, fournisseurs de solutions et chercheurs, et à accélérer les projets pilotes et de démonstration. Ces trois leviers correspondent précisément à la mission que Nergica exerce depuis ses débuts comme centre collégial de transfert de technologie (CCTT).

Le PGIRE situe l'innovation sur un large spectre. Au-delà du développement de technologies émergentes, l'innovation est également essentielle dans plusieurs domaines, notamment l'optimisation des technologies existantes, la performance et la fiabilité des filières ou les solutions de production et de stockage des énergies renouvelables. Réussir la transition énergétique nécessite donc de valider les technologies en conditions réelles, de les adapter aux contextes spécifiques du Québec et d'en transférer les connaissances vers les entreprises et les collectivités. C'est précisément ce rôle que joue la recherche appliquée dans un écosystème d'innovation. En tant que CCTT, Nergica y contribue directement, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème énergétique du Québec.

Le PGIRE identifie par ailleurs les défis énergétiques propres au Québec nordique et rappelle qu'un soutien à l'innovation doit être favorisé pour décarboner le secteur industriel. Le

développement de l'autonomie énergétique des communautés nordiques, afin de réduire leur dépendance aux énergies fossiles, est également un terrain où la recherche appliquée a un rôle déterminant.

### **Efficacité énergétique : une priorité partagée, inscrite comme première orientation**

En faisant de l'efficacité énergétique sa toute première orientation, le PGIRE la reconnaît comme une source d'approvisionnement de premier rang, à mobiliser avant le recours à de nouvelles capacités de production. Cette priorisation rejoint directement la position que Nergica avait défendue lors des consultations sur le projet de loi 69. Voir cette logique inscrite en tête du PGIRE est un signal fort pour l'ensemble de l'écosystème. L'atteinte de telles cibles repose toutefois sur la capacité concrète à mesurer, à optimiser et à améliorer en continu la performance des systèmes énergétiques. C'est un terrain où la recherche appliquée et le transfert technologique ont un rôle à jouer.

### **Formation de la main-d'œuvre : arrimer compétences et besoins**

Le PGIRE souligne que le déploiement des filières énergétiques, d'une ampleur inégalée depuis l'édification des grands barrages, sollicitera intensément la main-d'œuvre essentielle à la réalisation des projets. Il précise que l'ajustement de l'offre éducative devra assurer l'adéquation entre la formation de la main-d'œuvre et les emplois à pourvoir dans le domaine de la transition énergétique. Cet arrimage suppose que les besoins en compétences propres à chaque filière se traduisent rapidement en programmes de formation adaptés. Le réseau collégial, dont les CCTT comme Nergica, est déjà mobilisé sur ces enjeux et bien positionné pour accélérer cette mise en adéquation.

### **Développement des filières : un travail de structuration essentiel**

Avec son Orientation 3, Soutenir le développement des filières d'énergie renouvelable, le PGIRE consacre une orientation entière à cet enjeu, reconnaissant que l'essor des filières repose non seulement sur la disponibilité des ressources, mais sur la mise en place de conditions favorables : main-d'œuvre qualifiée, chaînes d'approvisionnement, capacités industrielles et innovation. Le développement de la filière éolienne illustre bien ce travail : il a reposé non seulement sur des politiques d'approvisionnement, mais sur la construction d'un écosystème technique et humain. Nergica a contribué dès les premières heures à la structuration de cette filière, et accompagne aujourd'hui celle du solaire au Québec, par le maillage, le transfert technologique et le développement des capacités. Les filières que le PGIRE appelle aujourd'hui à développer nécessitent ce même travail de structuration.

*« Pour la première fois, le Québec se dote d'un Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques, posant ainsi un jalon structurant pour son avenir énergétique. Nourri par un exercice de consultations important, ceci témoigne d'une volonté collective d'orchestrer la transition. La réussite d'un tel plan se mesurera ultimement à sa mise en œuvre. C'est notamment par le développement de l'innovation, la recherche appliquée, la structuration*

*des filières énergétiques et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée que se concrétisera ce déploiement.* » Frédéric Côté, directeur général.

– 30 –

## À propos de Nergica

Nergica est un centre collégial de transfert de technologies spécialisé dans la recherche appliquée et l'innovation en énergies renouvelables. Depuis plus de 25 ans, il est au cœur de la transition énergétique et accompagne l'industrie par l'innovation technologique, l'aide technique, l'accompagnement stratégique, le développement de capacités et le maillage. Sa mission : accélérer le développement et l'adoption des énergies renouvelables.

Pour renseignement :  
Marie-Josée Adams  
Coordonnatrice aux communications  
mjadams@nergica.com  
C : 418-573-860

